

25 questions à Mgr Escrivá

Extrait de « Entretiens avec Mgr Escrivá de Balaguer », recueil d'interviews accordées par le Fondateur et Président Général de l'Opus Dei à des journaux de différents pays

(publié par SEPAL, 23, Rue du Renard, Paris (4^e))

LB1516637
R. 58.485

UNIVERSIDAD DE NAVARRA
BIBLIOTECA DE HUMANIDADES

1

— Qu'est-ce exactement que l'Opus Dei ?

— *L'Opus Dei est une organisation internationale de laïcs, dont font aussi partie des prêtres séculiers (une minorité très faible comparativement au nombre total des associés). Ses associés sont des gens qui vivent dans le monde, où ils exercent une profession ou un métier. Lorsqu'ils viennent à l'Opus Dei, ils n'abandonnent pas ce travail, mais au contraire, ils cherchent une aide spirituelle afin de sanctifier ce travail habituel qu'ils transforment, en outre, en moyen de se sanctifier ou d'aider les autres à se sanctifier. Ils ne changent pas d'état — ils restent célibataires, mariés, veufs, ou ils restent prêtres, s'ils le sont — mais ils s'appliquent à servir Dieu et les autres hommes au sein même de cet état.*

2

— Pourquoi avez-vous fondé l'Opus Dei ?

— *Pourquoi ? Les œuvres qui naissent de la volonté de Dieu n'ont d'autre « pourquoi » que le désir divin de les utiliser comme expression de sa volonté de salut universel. Dès le premier instant, l'Œuvre était universelle, catholique. Elle ne naissait pas pour résoudre les problèmes concrets de l'Europe des années vingt, mais pour dire à des hommes et à des femmes de tous pays, de toutes conditions, races et langues, de tous milieux et de tous états — célibataires, gens mariés, veufs, prêtres —, qu'ils pouvaient aimer et servir Dieu sans cesser d'accomplir leur travail ordinaire, sans cesser de vivre au sein de leur famille, parmi leurs relations sociales, multiples et normales.*

1

— Qu'est-ce exactement que l'Opus Dei ?

— *L'Opus Dei est une organisation internationale de laïcs, dont font aussi partie des prêtres séculiers (une minorité très faible comparativement au nombre total des associés). Ses associés sont des gens qui vivent dans le monde, où ils exercent une profession ou un métier. Lorsqu'ils viennent à l'Opus Dei, ils n'abandonnent pas ce travail, mais au contraire, ils cherchent une aide spirituelle afin de sanctifier ce travail habituel qu'ils transforment, en outre, en moyen de se sanctifier ou d'aider les autres à se sanctifier. Ils ne changent pas d'état — ils restent célibataires, mariés, veufs, ou ils restent prêtres, s'ils le sont — mais ils s'appliquent à servir Dieu et les autres hommes au sein même de cet état.*

2

— Pourquoi avez-vous fondé l'Opus Dei ?

— *Pourquoi ? Les œuvres qui naissent de la volonté de Dieu n'ont d'autre « pourquoi » que le désir divin de les utiliser comme expression de sa volonté de salut universel. Dès le premier instant, l'Œuvre était universelle, catholique. Elle ne naissait pas pour résoudre les problèmes concrets de l'Europe des années vingt, mais pour dire à des hommes et à des femmes de tous pays, de toutes conditions, races et langues, de tous milieux et de tous états — célibataires, gens mariés, veufs, prêtres —, qu'ils pouvaient aimer et servir Dieu sans cesser d'accomplir leur travail ordinaire, sans cesser de vivre au sein de leur famille, parmi leurs relations sociales, multiples et normales.*

3

— Quelles sont les fins de l'Opus Dei ?

— Dès le départ, le seul objectif de l'Opus Dei a été celui que je viens de vous dire : faire en sorte qu'il y ait, au milieu du monde, des hommes et des femmes de toutes races et de toutes conditions sociales, qui s'efforcent d'aimer et de servir Dieu et leurs semblables dans et à travers le travail ordinaire. Dès le début de l'Œuvre, en 1928, j'ai prêché que la sainteté n'est pas chose réservée à des privilégiés, mais que tous les chemins de la terre peuvent être divins : tous les états, toutes les professions, toutes les tâches honnêtes.

4

— Il est donc clair qu'un homme ou une femme de l'Opus Dei n'ont rien à voir avec un religieux ou une religieuse en civil, puisqu'ils ne sont pas des religieux. Quelle est donc dans ce cas l'attitude de l'Œuvre vis-à-vis des religieux ?

— Bien que nous ne soyons pas des religieux, ni ne ressemblions à des religieux, et qu'il n'y ait aucune autorité qui puisse nous contraindre à l'être, dans l'Opus Dei nous vénérons et nous aimons l'état religieux. Je prie chaque jour pour que tous les vénérables religieux continuent à offrir à l'Église des fruits de vertus, d'œuvres apostoliques et de sainteté.

L'Opus Dei a toujours bénéficié de l'admiration et de la sympathie des religieux de tant d'ordres et de congrégations, en particulier des religieux et des religieuses de clôture, qui prient pour nous, nous écrivent avec fréquence et font connaître notre Œuvre de mille manières, parce qu'ils se rendent compte de notre vie de contemplation au milieu des occupations de la cité.

5

— Quelles ont été les grandes étapes du développement de l'Opus Dei ?

— Pour moi, chaque moment est fondamental dans l'Œuvre, chaque instant où, grâce à l'Opus Dei, une âme s'approche de Dieu et où un homme devient de la sorte plus frère de ses frères les hommes.

Peut-être aimeriez-vous que je cite les heures cruciales. Bien que ce ne soient pas les plus importantes, je vous donnerai de mémoire quelques dates, plus ou moins approximatives. Dès les premiers mois de 1935, tout était prêt pour notre installation en France, à Paris exactement. Mais il y eut la guerre civile espagnole, suivie de la seconde guerre mondiale, et il fallut différer cette expansion. Comme il importait absolument de se développer, le délai ne fut pas long. Dès 1940, l'Œuvre s'implantait au Portugal. Coïncidant, ou presque, avec la fin des hostilités, bien que certains voyages aient eu lieu au cours des années antérieures, le travail commençait en Angleterre, en France, en Italie, aux États-Unis, au Mexique. Après quoi l'expansion suit

Un rythme progressif. A partir de 1949 et 1950, nous commençons en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Argentine, au Canada, au Venezuela et dans d'autres pays européens et américains. En même temps, l'Œuvre s'étend à d'autres continents : Afrique du Nord, Japon, Kenya et autres pays de l'Est africain, Australie, Philippines, Nigéria, etc...

Il me plaît aussi d'évoquer plus spécialement, comme dates capitales, les multiples occasions où l'affection des Souverains Pontifes s'est manifestée d'une manière tangible à l'égard de notre Œuvre. J'habite Rome en permanence depuis 1946, et j'ai eu de la sorte l'occasion de rencontrer Pie XII, Jean XXIII et Paul VI. Tous trois m'ont toujours réservé un accueil empreint d'affection paternelle.

6

— Comment expliquez-vous l'extension de l'Opus Dei ?

— Quand une entreprise est surnaturelle, peu importent le succès ou l'échec tels qu'on les entend d'ordinaire.

Certes, l'Œuvre est aujourd'hui universellement répandue : des hommes et des femmes de plus de 70 nationalités en font partie. Quand j'y songe, j'en suis moi-même surpris. Je n'y trouve aucune explication humaine ; je n'y vois que la volonté de Dieu, car l'Esprit souffle où Il veut, et Il se sert de qui Il veut pour opérer la sanctification des hommes. Tout cela est pour moi un motif d'action de grâces, d'humilité, et l'occasion de prier Dieu qu'Il m'accorde de pouvoir toujours Le servir.

7

— L'Opus Dei est-il quelque chose de typiquement espagnol ?

— Il y a peu d'endroits où nous ayons eu moins de facilités qu'en Espagne. C'est le pays — je regrette de devoir le dire, parce que j'aime profondément ma patrie — où il en a coûté le plus en travail et en souffrance, pour que l'Œuvre prit racine. Elle était à peine née, qu'elle trouvait sur son chemin l'obstacle dressé par les ennemis de la liberté individuelle et par des gens si férus d'idées traditionnelles qu'ils ne parvenaient pas à comprendre la vie que menaient les associés de l'Opus Dei : citoyens ordinaires, s'efforçant de vivre pleinement leur vocation chrétienne sans quitter le monde.

Les œuvres collectives d'apostolat n'ont pas davantage rencontré, en Espagne, de facilités particulières. Des gouvernements de pays dont les citoyens ne sont pas en majorité catholiques, ont aidé beaucoup plus généreusement que ne l'a fait l'État espagnol les centres d'enseignement et de bienfaisance fondés par les associés de l'Opus Dei.

Si l'Opus Dei est bien implanté en Espagne — comme au reste dans quelques autres nations — on peut en voir une cause secondaire dans le fait que notre travail spirituel a débuté, là-bas, il y a quarante ans et que — comme je l'expliquais tout à l'heure — la guerre civile espagnole, puis la guerre mondiale nous ont forcés de différer nos débuts dans d'autres pays. J'entends préciser néanmoins que, depuis des années, les espagnols ne sont plus qu'une minorité dans l'Œuvre.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ce sujet, mais je saisis l'occasion qui m'est offerte pour déclarer, une fois de plus, que l'Opus Dei n'est lié

à aucun pays, à aucun régime, à aucune tendance politique, à aucune idéologie. Et que ses associés agissent toujours, dans les questions temporelles, en toute liberté, qu'ils connaissent leurs responsabilités et qu'ils repoussent sans l'ombre d'une hésitation toute tentative de se servir de la religion au bénéfice de positions politiques et d'intérêts de parti.

Aucune personne, moyennement informée des affaires espagnoles, n'ignore que le pluralisme, parmi les associés de l'Œuvre, est une réalité. Vous-même, vous pourriez sûrement en donner des témoignages multiples.

Parmi les soixante-cinq pays où se trouvent des personnes de l'Opus Dei, l'Espagne constitue un pays de plus et les espagnols ne sont qu'une minorité. Géographiquement, l'Opus Dei est né en Espagne ; mais, dès le début, ses fins étaient universelles. Au reste, j'ai mon domicile à Rome depuis vingt ans.

8

— Que font les associés de l'Opus Dei ?

— Chacun des associés gagne sa vie et sert la société grâce au métier qui était le sien avant d'entrer à l'Opus Dei, et qui le serait s'il n'appartenait pas à l'Œuvre.

L'Opus Dei a pour activité principale de donner à ses associés et aux personnes qui le désirent, les moyens spirituels nécessaires pour vivre dans le monde en bons chrétiens. Il leur fait connaître la doctrine du Christ, les enseignements de l'Église ; il leur insuffle une mentalité qui les amène à bien travailler par amour de Dieu et au service de tous les hommes. Il s'agit, en un mot, de se conduire en chrétien : en s'entendant avec tout le monde, en respectant la liberté légitime de chacun et en faisant en sorte que notre monde soit plus juste.

9

— A quoi s'engage-t-on en faisant partie de l'Opus Dei ?

— Les associés prennent un engagement, lorsqu'ils adhèrent à l'Œuvre : celui de s'appliquer à rechercher la plénitude de la vie chrétienne à l'occasion et par le moyen de leur travail, et à prendre une conscience plus claire du caractère de service rendu à l'humanité que doit revêtir toute vie chrétienne.

Vouloir atteindre la sainteté — en dépit des erreurs et des misères personnelles, qui dureront aussi longtemps que nous —, cela signifie s'efforcer, avec la grâce de Dieu, de vivre la charité, plénitude de la foi et lien de la perfection. La charité n'est pas une chose abstraite ; elle veut dire s'engager réellement et totalement au service de Dieu et de tous les hommes ; de ce Dieu, qui nous parle dans le silence de la prière et dans le bruit du monde ; de ces hommes, dont l'existence s'entrecroise avec la nôtre.

En vivant la charité — l'Amour — on vit toutes les vertus humaines et surnaturelles du chrétien, qui forment une unité et qu'on ne saurait réduire à des énumérations exhaustives. La charité exige que l'on vive la justice, la solidarité, la responsabilité familiale et sociale, la pauvreté, la joie, la chasteté, l'amitié...:

On voit aussitôt que la pratique de ces vertus porte à l'apostolat. Mieux encore : elle est déjà apostolat. Car, en s'efforçant de vivre ainsi au sein du travail quotidien, le chrétien, par sa conduite, donne le bon exemple, devient un témoignage, une aide concrète et efficace ; on apprend à suivre les traces du Christ qui coepit facere et docere (Act. I, 1), qui commença à faire et à enseigner, joignant l'exemple à la parole. C'est pourquoi voici quarante ans que j'appelle ce travail apostolat d'amitié et de confiance.

Opus Dei n'exige ni vœux ni promesses. Ce qu'il demande à ses associés, c'est de s'efforcer, au milieu des déficiences et des erreurs inhérentes à toute vie humaine, de pratiquer les vertus humaines et chrétiennes, et de se savoir fils de Dieu.

10

— Y-a-t-il des catégories ou des grades parmi les associés de l'Opus Dei ?

— Dans l'Œuvre, il n'y a ni grades ni catégories parmi les associés. Ce qu'il y a, c'est une multiplicité de situations personnelles — la situation que chacun occupe dans le monde — auxquelles s'accommode une seule et même vocation spécifique et divine : l'appel à se donner, à s'engager personnellement, en toute liberté et sous sa propre responsabilité, dans l'accomplissement de la volonté de Dieu manifestée à chacun d'entre nous.

11

— Peut-on s'approcher de l'Opus Dei pour y trouver des avantages matériels, des recommandations, des relations, une influence, une promotion professionnelle, etc... ?

— Tout intérêt qui n'est pas purement spirituel est radicalement exclu, parce que l'Œuvre exige beaucoup — détachement, sacrifice, abnégation, travail sans repos au service des âmes — et ne donne rien. Je veux dire qu'elle ne donne rien dans l'ordre des intérêts temporels ; car au plan de la vie spirituelle, elle donne beaucoup : elle donne les moyens de lutter et de vaincre dans le combat ascétique, elle conduit dans les voies de la prière, elle enseigne à traiter Jésus comme un frère, à voir Dieu dans toutes les circonstances de la vie, à se sentir fils de Dieu et donc fils engagé à répandre sa doctrine.

Les associés de l'Opus Dei se sont unis dans le seul but de suivre un chemin de sainteté bien défini, et de collaborer à certaines œuvres d'apostolat. Ces engagements réciproques excluent toute espèce d'intérêts terrestres, pour la simple raison que dans ce domaine tous les associés de l'Opus Dei sont libres, de sorte que chacun suit sa propre voie, à des fins et pour des intérêts différents, voire opposés.

12

— Certains parlent de mystère ou de secret dans l'Opus Dei. A quoi l'attribuez-vous ?

— Vous parlez d'une accusation de secret. C'est de l'histoire ancienne. Je pourrais vous exposer, point par point, l'origine historique de cette accusation calomnieuse. Durant de nombreuses années, une puissante organisation, que je préfère ne pas nommer — nous l'aimons et l'avons toujours aimée — s'est attachée à travestir ce qu'elle ignorait. On s'obstinait à nous tenir pour des religieux et l'on se demandait : pourquoi ne pensent-ils pas tous de la même manière ? pourquoi ne portent-ils pas un habit ou un signe distinctif ? Et on en tirait, illogiquement, la conclusion que nous constituons une société secrète.

Il est pourtant bien simple de s'informer sur l'Opus Dei. Partout, il travaille en plein jour et jouit de la reconnaissance juridique des autorités civiles et ecclésiastiques. Le nom de ses dirigeants et celui de ses œuvres d'apostolat sont parfaitement connus. Quiconque désire des renseignements sur notre Œuvre peut les obtenir sans difficulté : il suffit de prendre contact avec ses dirigeants ou de s'adresser à l'une de nos œuvres collectives.

Les associés de l'Œuvre exécutent le secret, parce que ce sont des fidèles courants, des gens strictement identiques aux autres : en s'inscrivant à l'Opus Dei ils ne changent pas d'état. Il leur répugnerait de porter une affiche dans le dos disant : « Constatez que je me suis engagé au service de Dieu ». Ceci ne serait ni laïc ni séculier. Mais ceux qui connaissent et qui fréquentent les associés de l'Opus Dei savent qu'ils font partie de l'Œuvre, même s'ils ne le proclament pas, parce qu'ils ne le dissimulent pas non plus.

13

— Comment les organes de gouvernement sont-ils composés dans l'Opus Dei ?

— Dans chaque pays, la direction de notre Œuvre est confiée à une commission composée, en majeure partie, de laïcs exerçant différentes professions, et présidée par le Conseiller de l'Opus Dei dans le pays.

Les principes que je viens d'exposer s'appliquent également au gouvernement central de l'Œuvre. Je ne gouverne pas seul. Les décisions sont prises par le Conseil Général de l'Opus Dei, qui a son siège à Rome et qui est actuellement composé de ressortissants de 14 pays.

Il existe un régime analogue pour la Section féminine. Le Conseil Central en est formé par des associées de 12 nationalités.

14

— Sur quel critère, sur quelle philosophie repose l'organisation de l'Opus Dei ? Va-t-elle jusqu'au contrôle des agissements personnels, des décisions des associés dans leur vie privée ?

— Toute l'activité de ces organismes est dirigée essentiellement vers une tâche : fournir aux associés l'assistance spirituelle que réclame leur vie de piété, et une adéquate formation spirituelle, doctrinale, religieuse et humaine.

Lorsqu'elle atteint cette limite, ce moment, l'Association comme telle a terminé sa tâche - celle en vue de laquelle, précisément, s'associent ceux qui font partie de l'Opus Dei —, elle n'a plus rien à faire, elle ne peut ni ne doit plus rien faire. Pas une indication de plus. Alors commence l'action personnelle, libre et responsable, de chaque associé.

Je veux dire par là que nous attachons une importance première et fondamentale à la spontanéité apostolique de la personne, à sa libre initiative et à sa responsabilité, guidées par l'action de l'Esprit ; et non pas aux structures d'organisation, aux mandats, aux tactiques et aux plans imposés du sommet.

15

— Mais une puissante organisation n'est-elle pas nécessaire pour tous ces centres et ces associés ?

— *La majorité des associés — leur presque totalité — vivent pour leur propre compte, à l'endroit où ils vivraient s'ils n'appartenaient pas à l'Opus Dei : chez eux, avec leur famille, au lieu même où ils accomplissent leur travail.*

Certains associés — fort peu nombreux par rapport à la totalité — vivent ensemble, de manière à diriger un travail apostolique ou pour assurer l'assistance spirituelle des autres ; ils forment alors un foyer ordinaire de famille chrétienne, et continuent d'exercer en même temps leurs professions respectives.

16

— D'où l'Opus Dei tire-t-il l'argent pour ses apostolats ?

— *Le financement de chaque centre est autonome. Chacun fonctionne en toute indépendance et s'efforce de trouver les fonds nécessaires parmi les gens qui s'intéressent à ce travail particulier.*

Les résidences d'étudiants, par exemple, perçoivent les pensions que paient les résidents ; les collèges touchent les mensualités que versent les élèves ; les écoles d'agriculture encaissent le produit de leurs ventes, etc. Il est clair, néanmoins, que ces entrées suffisent rarement à couvrir les frais d'un centre, surtout si l'on songe que toutes les œuvres de l'Opus Dei sont conçues dans un esprit apostolique et que la plupart d'entre elles s'adressent à des personnes économiquement faibles qui, dans de nombreux cas, ne versent, pour la formation qu'on leur dispense, que des sommes symboliques. Pour rendre ces œuvres possibles, on compte également sur l'apport des associés qui y destinent une partie de l'argent qu'ils gagnent par leur travail professionnel.

17

— On ne peut pas nier l'influence de l'Opus Dei dans de nombreux pays. A quoi l'attribuez-vous ?

Il est évident que, l'Opus Dei étant une association dont les fins sont spirituelles et apostoliques, son influence ne peut être que de nature spirituelle, apostolique. De même que pour l'ensemble de l'Eglise — âme du monde —, l'influence de l'Opus Dei sur la société civile n'a pas de caractère temporel — social, politique, économique, etc. —, même si elle a des répercussions sur le côté moral de toutes les activités humaines. C'est une influence d'ordre divers et supérieur, qui s'exprime par un verbe précis : sanctifier.

18

— Aussi bien vous-même que tous les associés de l'Opus Dei persistez à dire que l'Œuvre ne recherche aucune influence temporelle. Quelle est alors la nature de l'influence que l'Opus Dei exerce, de toute évidence ?

— Le simple examen de la réalité sociologique vous l'indique : notre Association groupe des personnes de toute condition sociale, de toute profession, de tout âge et de toute situation : femmes et hommes, prêtres et laïcs, vieux et jeunes, célibataires et gens mariés, intellectuels, ouvriers, paysans, employés, personnes qui exercent des professions libérales ou qui travaillent dans des organismes officiels, etc. Avez-vous pensé au pouvoir de rayonnement chrétien que représente une gamme aussi étendue et aussi variée de personnes, et davantage encore si elles se comptent par dizaines de milliers et sont animées d'un même esprit apostolique : sanctifier leur profession ou leur métier — dans le milieu social, quel qu'il soit, où elles évoluent —, se sanctifier dans ce travail et sanctifier par ce travail ? C'est tout cela qui donne du relief et de l'importance sociale à l'Opus Dei. Et non pas le fait que certains de ses associés occupent des postes humainement influents — chose qui ne nous intéresse pas le moins du monde et qui est, pour cette raison, laissée à la libre décision et à la responsabilité de chacun — mais le fait que tous, et la bonté de Dieu permet qu'ils soient nombreux, accomplissent des tâches — y compris les métiers les plus humbles — divinement influentes.

19

— On dit que l'Opus Dei a beaucoup d'entreprises, de banques, de journaux, etc... et que ses associés se soutiennent les uns les autres dans ces domaines. Qu'en est-il ?

— Parmi les associés de l'Opus Dei l'on trouve partout des gens de toutes conditions sociales : des hommes et des femmes, des vieux et des jeunes, des ouvriers, des industriels, des employés, des paysans, des représentants des professions libérales, etc. C'est Dieu qui donne la vocation, et pour Lui il n'y a pas d'acception des personnes.

Certains associés de l'Opus Dei — beaucoup moins qu'on ne l'a dit parfois — se trouvent, en raison de leur travail professionnel, à la tête d'entreprises de diverses espèces. Les uns s'occupent d'entreprises familiales, qu'ils tiennent de leurs parents. D'autres dirigent des sociétés qu'ils ont fondées, à titre individuel ou en association avec des gens de la même profession. D'autres encore se sont vu confier la gestion d'entreprises parce que les propriétaires de celles-ci avaient foi en leur habileté et en leurs connaissances. Ils ont pu parvenir aux postes qu'ils occupent par l'une des voies honnêtes que l'on emprunte d'ordinaire dans ces cas-là. Autrement dit, cela n'a rien à voir avec leur appartenance à l'Œuvre.

Les dirigeants d'entreprise qui font partie de l'Opus Dei cherchent, comme tous les associés, à vivre l'esprit évangélique dans l'exercice de leur profession.

Ils éviteront toute espèce de parti pris ou de favoritisme à l'égard d'autres personnes, qu'elles appartiennent ou non à l'Opus Dei. J'entends que le favoritisme serait contraire, non seulement à la recherche de la plénitude de la vie chrétienne — motif pour lequel ils sont entrés dans l'Œuvre — mais encore aux exigences les plus élémentaires de la morale évangélique.

20

— Est-il vrai que l'Opus Dei ne s'intéresse qu'aux riches ?

— La plupart des associés de l'Opus Dei sont des ouvriers, des ménagères, de petits commerçants, des employés, des paysans, etc... c'est-à-dire des gens dont la tâche n'a aucun poids politique ou social particulier. Qu'il y ait, parmi les associés de l'Opus Dei, un grand nombre d'ouvriers, voilà qui ne retient pas l'attention ; mais qu'il s'y trouve tel ou tel homme politique, alors oui ! En réalité, pour moi, la vocation d'un porteur de bagages est aussi importante que celle d'un directeur d'entreprise.

21

— Les associés de l'Œuvre sont-ils libres dans le domaine politique ?

— Dès l'instant où ils adhèrent à l'Œuvre, tous les associés savent parfaitement que leur liberté individuelle est réelle, de sorte que s'il arrivait que l'un d'entre eux fit pression sur les autres et tentât de leur imposer ses propres vues en matière politique, ou de les mettre au service d'intérêts humains, les autres s'insurgeraient et l'expulseraient sur-le-champ.

Le respect de la liberté de ses associés est une condition essentielle à la vie même de l'Opus Dei. Sans ce respect, personne ne viendrait à nous. Mieux encore : si d'aventure — cela ne se produit pas, ne s'est jamais produit et avec l'aide de Dieu, ne se produira pas — l'Opus Dei s'interposait en matière politique ou en quelque autre activité humaine, le premier adversaire de l'Œuvre ne serait autre que moi.

22

— Quelle est l'attitude de l'Opus Dei devant l'oecuménisme et la liberté religieuse ?

— Je rapportais il y a quelque temps à un journaliste français — et je sais que l'anecdote a eu des échos, jusque dans des publications de nos frères séparés — qu'un jour, encouragé par l'accueil affable et paternel de Sa Sainteté, j'ai expliqué au Pape Jean XXIII : « Saint-Père, dans notre Œuvre, tous les hommes, catholiques ou non, ont toujours trouvé une demeure accueillante : je n'ai pas appris l'oecuménisme de Votre Sainteté. » Il eut un rire ému, car il savait que, dès 1950, le Saint-Siège avait autorisé l'Opus Dei à recevoir, comme associés coopérateurs, les non-catholiques et même les non-chrétiens.

Quant à la liberté religieuse, l'Opus Dei, depuis sa fondation, n'a jamais fait aucune discrimination : il travaille et vit en paix avec tous, parce qu'il voit dans chaque personne une âme à respecter et à aimer. J'ai toujours défendu la liberté des consciences. Je ne comprends pas la violence ; elle ne me semble apte ni à convaincre ni à vaincre ; l'erreur se dépasse par la prière, par la grâce de Dieu, par l'étude ; jamais par la force, toujours par la charité. Vous comprenez que, tel étant l'esprit que nous avons vécu dès le premier moment, les enseignements qu'a promulgués le Concile à ce sujet ne peuvent que me réjouir.

23

— **Quel rôle ont dans l'Opus Dei les activités apostoliques que ses associés réalisent en commun : l'École Technique féminine et le Centre de Rencontres International de Couvelles en France, le Centre ELIS à Rome, Strathmore College au Kenya, etc... ?**

— *En effet, dans tous les pays où il travaille, l'Opus Dei développe des activités sociales, éducatives et de bienfaisance.*

L'Opus Dei, dont les fins sont exclusivement spirituelles, ne peut assumer collectivement que des tâches qui constituent clairement et immédiatement un service chrétien, un apostolat. Il serait absurde de penser que l'Opus Dei en tant que tel puisse se consacrer à l'exploitation des mines ou à des entreprises d'ordre économique, quelles qu'elles soient. Ses œuvres collectives sont, toutes, des activités directement apostoliques : écoles de formation paysanne, dispensaires installés dans une région

ou un pays en voie de développement, centres destinés à la promotion sociale de la femme, etc. Autrement dit, des établissements d'assistance, d'éducation ou de bienfaisance, comme ceux que fondent, dans le monde entier, les institutions de toutes croyances.

24

— **Si c'est cela l'Opus Dei pourquoi y-a-t-il des gens qui ne le comprennent pas ou qui le critiquent ?**

— *Peut-être la simplicité même de l'Opus Dei, de sa nature et de la façon dont il agit, est-elle une difficulté pour ceux qui sont pleins de complications et qui semblent incapables de comprendre ce qui est authentique et droit.*

Naturellement, il y aura toujours des gens qui n'entendront rien à l'essence de l'Opus Dei, et cela ne saurait nous étonner, puisque le Seigneur a déjà prévenu les siens de cette difficulté, en leur expliquant que non est discipulus super Magistrum (Mat., X, 24), le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Nul ne peut prétendre à ce que tout le monde l'apprécie, encore que chacun ait le droit d'être respecté par tous en tant que personne et que fils de Dieu.

En fait, très nombreux sont les gens — catholiques et non-catholiques, chrétiens et non-chrétiens — qui regardent notre travail avec estime et affection et y collaborent.

25

— Comment voyez-vous l'avenir de l'Opus Dei dans les prochaines années ?

L'Opus Dei est très jeune encore. Quarante-quatre ans pour une institution, c'est à peine un départ. Notre tâche est de collaborer avec tous les chrétiens à la grande mission qui consiste à témoigner de l'Évangile du Christ ; et aussi de rappeler que cette bonne nouvelle peut vivifier toute situation humaine. La tâche qui nous attend est immense. C'est une mer sans rivages, car tant qu'il y aura des hommes sur terre, si profondément que changent les formes techniques de la production, il y aura toujours un travail que les hommes pourront offrir à Dieu. qu'ils pourront sanctifier. Avec la grâce de Dieu, l'Œuvre entend leur enseigner à mettre ce travail au service des hommes de toutes conditions, races et religions. En servant ainsi les hommes, ils serviront Dieu.